



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001171

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La mention de licence Langues étrangères appliquées (LEA) est un cursus pluridisciplinaire qui vise à former des étudiants polyvalents sur la base de compétences solides dans deux langues vivantes. Sept spécialités sont proposées : Anglais-Allemand, Anglais-Arabe, Anglais-Chinois, Anglais-Espagnol, Anglais-Italien, Anglais-Portugais et Anglais-Russe. A l'acquisition de ces compétences dans deux langues étrangères, s'ajoute la formation dans différentes disciplines relevant de l'économie, du droit, de la communication et même des sciences (pour le parcours européen Sciences fondamentales et langues).

A l'issue de leur licence, les étudiants peuvent envisager d'entrer dans la vie professionnelle (professions dans le transport, l'industrie, le commerce, le tourisme, la communication / emplois d'assistant export, assistant marketing, assistant de direction, etc.), ou de poursuivre leurs études en master, plusieurs masters (mention Communication, stratégies internationales et interculturalité) étant proposés par l'Université Blaise-Pascal (UBP). Par ailleurs, les étudiants titulaires de la licence LEA peuvent intégrer des masters de langues étrangères d'autres universités.

Indicateurs

Année 2008-2009

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence LEA est fondée sur la bonne articulation entre les études de langues et l'acquisition de compétences supplémentaires dans des domaines spécialisés, et elle fonctionne en lien étroit avec le monde des entreprises situées dans la même aire géographique que l'UBP. Les étudiants doivent intégrer à leur formation un stage professionnalisant effectué à l'étranger, ce qui leur permet d'améliorer les perspectives d'intégration professionnelle.

- Points forts :

- Une formation pluridisciplinaire cohérente.
- Des stages significatifs (quatre semaines en deuxième année (L2), huit semaines en troisième année (L3)).
- Une mobilité internationale obligatoire et bien ciblée (stage à l'étranger au lieu de séjour d'études).
- Des possibilités d'intégration professionnelle à l'issue de la licence.
- Des possibilités de poursuivre dans plusieurs masters à l'UBP ou dans d'autres universités.

- Points faibles :

- Pas d'Annexe descriptive du diplôme (ADD).
- Pas de fiche RNCP.
- Pas d'enseignement de culture générale, et peu d'enseignement des cultures étrangères.
- L'abandon de certains étudiants en L2, par manque de motivation pour la mobilité internationale requise.
- De nombreux cours magistraux pour les matières d'application (droit, économie...) et un suivi moins personnalisé des étudiants et de leur insertion professionnelle.
- Pas de Projet professionnel étudiant (PPE).
- Des informations lacunaires sur le parcours Européen sciences fondamentales et langues pour Anglais-Allemand et Anglais-Espagnol (adossement à préciser par rapport aux trois mentions de licences : Mathématiques, Sciences de la matière et LEA).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La licence LEA permet à la plupart des étudiants d'atteindre les objectifs qui sont attachés à cette formation : soit l'intégration professionnelle à l'issue de la licence, soit la poursuite des études en master. Afin de permettre aux étudiants d'envisager le plus grand éventail possible dans le choix d'un master - en accord avec le système LMD -, certains enseignements pourraient être complétés par des dispositifs transversaux de renforcement méthodologique (rédaction et/ou synthèse de documents en français et en langue étrangère, par exemple).

Il serait aussi possible d'envisager de créer des liens plus forts entre les étudiants des différents niveaux et de susciter l'intervention des étudiants de L3 à leur retour de stage, afin qu'ils puissent partager leurs expériences pour que soient surmontées les réticences de certains étudiants à partir à l'étranger.

Enfin, le renseignement du dossier remis gagnerait à faire l'objet d'une plus grande précision.